

Je réponds : Non, tout le sujet a été traité de main de maître par nos prédécesseurs, dans les deux partis, nous marcherons dans des sentiers battus, tout est déjà pesé et soupesé, les conséquences ont été parfaitement connues et définies dans le rapport de la Conférence Interprovinciale, et tous les chiffres sont à la disposition de cette Chambre.

L'étude en est facile, et les documents des sessions d'Ottawa et de Québec peuvent satisfaire les plus exigeants.

La Chambre me dira : mais comment procéderez-vous ?

Je réponds : en invitant d'abord le Fédéral à se rendre à l'évidence de nos besoins, en le priant ensuite de se joindre à nous pour amender l'Acte de la Confédération, et enfin, en agissant indépendamment de lui, s'il refuse son concours.

C'est au Parlement d'Angleterre que nous devons alors nous adresser, avec ou sans le consentement du Gouvernement Fédéral, et c'est la seule manière possible d'obtenir justice, car le temps de la conciliation et des atermoiements est passé.

D'ailleurs, comment pourrait-on nous reprocher de nous adresser directement à la Grande Bretagne, puisque le Fédéral se trouve délié d'avance, par l'Acte de la Confédération, de toutes obligations vis-à-vis des Provinces, et n'est pas même obligé d'écouter nos doléances ?

Cette assertion est prouvée par la lettre officielle du Premier Ministre de la Puissance, en date du 4 octobre 1887, dans laquelle il refuse de prendre part à la conférence Interprovinciale en disant, qu'à son avis, il ne servirait à rien d'y envoyer des représentants.

Mais il serait difficile aujourd'hui pour d'autres personnages distingués, qui faisaient partie de la conférence Interprovinciale, et que leurs mérites ont placé depuis, les uns au fauteuil de Lieutenant-Gouverneur, les autres à la table du Conseil Exécutif de la Puissance, il serait difficile, dis-je, pour tous ces hommes consciencieux de ne pas soutenir nos prétentions, lorsqu'ils en ont établi les principes eux-mêmes en 87.

J'ai nommé les honorables MM. Mowat, Ross, Fielding et Blair.

Soyez sûr que notre appel sera entendu des autres provinces, qui souffrent comme nous, et l'ensemble de nos efforts sera irrésistible auprès du Parlement de la Grande-Bretagne.

A peine la résolution est-elle formulée qu'une interpellation est déjà présentée à la Chambre des Communes d'Ottawa, et que le discours du Trône du Nouveau-Brunswick en adopte certaines parties comme articles du programme ministériel.

M. l'Orateur, ceux qui se prononceront aujourd'hui pour la paix avec le Fédéral, avant l'intérêt des Provinces, ne devront pas oublier que, pour avoir cette paix d'une manière stable, il faut que ces Provinces se préparent à la guerre.

La discussion des ambassadeurs chargés de faire connaître nos volontés, ne peut avoir lieu que sur un terrain neutre, devant le Parlement qui a créé le régime sous lequel nous vivons ; je veux dire : le Parlement d'Angleterre.

Il ne s'agit plus que de choisir entre laisser dormir cette question, qui est plus importante que plusieurs sur lesquelles on a écrit les volumes qui ornent la Bibliothèque, ou prendre en main la cause elle-même pour la porter plus loin, et en faire décider le principe.

C'est là, d'après mon humble opinion, le seul moyen pratique et rationnel de mettre les affaires de la Province de Québec sur une base égale à son importance, vis-à-vis du reste de la Puissance.

D'ailleurs, si cette Chambre daigne approuver la résolution que j'ai l'honneur de soumettre, nous ne ferons qu'imiter l'exemple des hommes publics des autres pays confédérés du monde, où, à différentes époques, on a cru nécessaire d'amender l'acte de la constitution elle-même.

Maintenant, comme aspect politique fédéral, pourquoi les membres du cabinet de la Puissance mettraient-ils des entraves au char de la Province ? Pour quelques-uns de ces ministres fédéraux, et des meilleurs, cette Province n'est-elle pas la Mère-Patrie ?

Ne seraient-ils pas heureux de la prospérité de cette Province, qui leur prouverait sa reconnaissance en continuant à les maintenir au pouvoir ?

N'a-t-elle pas pour noble devise : " Je me souviens " ?